



**Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense**  
**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la**  
**Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**  
**Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN**

**Procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2022**

Ordre du jour :

1. Prolongation de la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)
2. Information trimestrielle des commissions parlementaires sur les missions actuelles avec participation du Grand-Duché de Luxembourg  
(Loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise)

\*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Carlo Back, M. André Bauler, M. Dan Biancalana, Mme Stéphanie Empain, M. Marc Goergen, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Georges Mischo, Mme Lydia Mutsch, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles (en rempl. de M. Claude Wiseler), M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Semiray Ahmedova, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Sven Clement, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Lydia Mutsch, membres de la Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

M. François Bausch, Ministre de la Défense

Mme Nina Garcia, Coordinatrice générale Défense, M. Tom Köller, Directeur, M. Roland Reiland, Directeur adjoint, LtCol Georges Campill, M. Jacques Hoffmann, M. Jo Clees, Direction de la Défense, du Ministère des Affaires étrangères et européennes

*Lëtzebuenger Arméi :*

Col Georges Eiden, Directeur de la Division Administration et Acquisitions, LtCol Guillaume Schlechter, Chef de Département opérations et instruction, sécurité de l'Armée et RETEX, LtCol Nadine Thinnes, Assistant militaire du Chef d'État-Major de l'Armée

Mme Marianne Weycker, Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Léon Gloden, membre de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes

\*

Présidence : Mme Stéphanie Empain, Présidente de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

\*

## **1. Prolongation de la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)**

Le Ministre de la Défense, M. François Bausch rappelle le contexte législatif de la participation du Grand-Duché à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, à savoir la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de préventions, ainsi que de gestion de crise.

Le but du règlement grand-ducal étant de prolonger la participation de l'Armée luxembourgeoise à la MINUSMA jusqu'au 31 mars 2024. Le mandat de la mission est renouvelé chaque année. M. François Bausch indique aux députés que si l'ONU prenait la décision de se retirer du Mali, l'Armée luxembourgeoise se retirerait également du pays.

Ensuite, le Ministre de la Défense présente la situation actuelle au Mali ainsi que le rôle de la MINUSMA. Actuellement, 12.968 militaires et 1.746 policiers sont déployés via l'ONU au Mali. La principale priorité stratégique de la mission est d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali par les parties maliennes et par d'autres acteurs maliens concernés, ainsi que la transition politique. M. François Bausch indique que la deuxième priorité stratégique consiste à faciliter la mise en œuvre

d'une stratégie malienne globale à orientation politique pour protéger les civils, réduire la violence intercommunautaire et rétablir l'autorité et la présence de l'État ainsi que les services sociaux de base dans le centre du Mali. De manière générale, le Ministre de la Défense souligne que le mandat se limite à appuyer les autorités maliennes pour garantir la sécurité des populations et n'inclut pas la lutte antiterroriste.

M. François Bausch annonce aux députés le report de sa visite de travail au Mali, initialement prévue du 31 janvier au 3 février 2022 en raison de la situation politique et sécuritaire préoccupante du pays. La décision de reporter cette visite de travail a été prise suite à des consultations avec le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell, ainsi que plusieurs de ses homologues à l'occasion du conseil informel des ministres de la Défense.

Ensuite, le Ministre de la Défense revient sur la situation actuelle à Mali :

- Transition politique à l'arrêt après deux coups d'État, le gouvernement de transition a reporté l'organisation d'élections, alors que ces élections devaient être organisées en 2022 ;
- De nombreuses attaques perpétrées par des groupes terroristes sur presque tout le territoire ;
- Poursuite des violences intercommunautaires dans le centre, avec de nombreuses victimes civiles innocentes et de déplacements massifs de populations ;
- Nombreuses violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, p. ex. exécutions extrajudiciaires, mauvais traitement de prisonniers, arrestations et détentions arbitraires, violences sexuelles, enrôlement d'enfants, attaques sur des écoles ;
- Arrivée du groupe mercenaire russe Wagner sur le terrain, connu pour ses exactions et crimes de guerre.

Ni l'Union européenne, ni l'ONU ont l'intention de retirer leurs missions au Mali, déclare le Ministre de la Défense aux députés. Une réunion entre l'Union européenne et les États membres du G5 Sahel est prévue prochainement.

La parole revient à LtCol Guillaume Schlechter, Chef de Département opérations et instruction, sécurité de l'Armée et RETEX, qui explique aux députés les objectifs et les tâches de l'Armée luxembourgeoise dans le cadre de la mission MINUSMA. Le Luxembourg est engagé dans la MINUSMA depuis 2020 et le but est d'installer (et de garder en condition opérationnelle) quatre liens satellitaires fixes reliant les postes de commandement des secteurs au quartier général. Un objectif ultérieur est de former le personnel MINUSMA sur les terminaux déployés. L'Armée luxembourgeoise est présente avec un officier et un soldat volontaire.

Suite aux retours obtenus par la mission, l'utilisation de la contribution en capacité SATCOM de l'Armée luxembourgeoise va évoluer. Le « MINUSMA MISSION SECURE NETWORK (MMSN) » pour lequel certaines capacités SATCOM luxembourgeoises ont été utilisées, sera remplacé par une solution non-gouvernementale, ceci suite à la fin d'un soutien français indispensable au maintien de ce réseau sécurisé.

Par conséquent, la MINUSMA a exprimé les besoins SATCOM suivants :

- Besoin d'images en direct obtenues par le biais de drones d'observation présents dans le théâtre, afin d'améliorer la « situational awareness » du quartier général de la MINUSMA ;
- Besoin d'images en direct à partir de caméras de surveillance de certains sites afin d'améliorer la « situational awareness » du quartier général ;

- Besoin de surveiller à distance le fonctionnement de certains systèmes de protection, installés aux divers camps de la MINUSMA. Le but étant d'être averti au plus tôt au quartier général MINUSMA en cas de dysfonctionnement.

Comme les terminaux luxembourgeois sont déployés, opérationnels et stables, les besoins exprimés peuvent être satisfaits par les moyens SATCOM luxembourgeois actuels, sans modification de l'emplacement ou du nombre de terminaux et sans augmentation de personnel déployés au sein de la mission.

Les dépenses prévues pour les prochains 24 mois s'élèvent à 3.461.844 euros (entièrement imputées au budget de l'Armée luxembourgeoise). Les dépenses se composent principalement de matériaux de transport, de soutien vie au camp et de besoins personnels ainsi que des indemnités spéciales relatives aux opérations pour le maintien de la paix.

Suite à la présentation, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

À la question de M. Jean-Marie Halsdorf concernant le risque de la mission pour les soldats et équipements luxembourgeois, le Ministre de la Défense précise que les soldats se trouvent dans un camp militaire protégé. D'après les informations du Ministre, les terroristes ne sont pas assez bien équipés pour attaquer un tel camp militaire.

M. Fernand Kartheiser se renseigne de la charge de travail ainsi que du moral des forces militaires du Luxembourg, notamment dans le contexte des nombreuses participations de l'Armée luxembourgeoise à des missions à l'étranger ou encore de la mobilisation de l'Armée luxembourgeoise dans la lutte contre le Covid-19. Le Ministre de la Défense estime que le moral est encore au beau fixe, tout en admettant que le personnel de l'Armée (ainsi que celui de la Police) soit soumis à une pression énorme. En outre, il annonce aux députés que les 200 soldats mis à disposition pour l'organisation et la gestion des cinq centres de tests pour les personnes primo-vaccinées seront retirés au 28 février 2022. M. François Bausch admet encore que l'Armée luxembourgeoise a atteint le maximum de sa capacité en termes de missions à l'étranger.

Mme Viviane Reding partage l'avis du Ministre de la Défense qu'il serait faux de se retirer du Mali. M. François Bausch porte à l'attention des députés que des plans d'évacuation des soldats et des civils travaillant pour les différentes missions ont été mis en place au cas où la situation dans le pays se détériorait. Le Ministre confirme que l'Union européenne est totalement unie dans la question de comment procéder au Mali, même s'il existe des divergences quant aux éventuelles sanctions économiques. En ce qui concerne les remarques de la députée sur l'avenir de la défense européenne, le Ministre confirme que le gouvernement luxembourgeois soutient pleinement la « boussole stratégique », un « livre blanc » visant à définir les grandes orientations de la sécurité et de la défense européennes jusqu'en 2030. Il se dit optimiste que le document soit accepté par les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-Sept en mars. M. François Bausch réitère l'importance de l'approbation de ce avant le sommet de l'OTAN en juin. À la question de la députée sur la force militaire de réaction rapide, M. François Bausch précise qu'aucune décision n'a encore été prise.

M. André Bauler fait remarquer qu'à côté de l'aspect militaire il y a également l'aspect humanitaire à prendre en compte au Mali. M. François Bausch confirme que les sanctions économiques ont de manière générale des répercussions négatives sur la

société civile. Il rappelle que le Luxembourg est fortement engagé dans la région du Sahel en matière d'action humanitaire. En outre, le Ministre mentionne que l'ONU a mis en place plusieurs programmes destinés au soutien de la population civile notamment en ce qui concerne la distribution de nourriture et de médicaments.

M. Fernand Kartheiser regrette le fait que le Parlement luxembourgeois ne soit pas assez impliqué dans le processus concernant l'avenir de la défense européenne ainsi que les orientations stratégiques de l'OTAN. Il appelle le Ministre à partager de plus amples informations notamment en vue de l'heure d'actualité demandée par le député M. Gusty Graas au sujet du rôle de l'OTAN dans la crise actuelle avec la Russie prévue le 8 février 2022. Le Ministre dit comprendre les remarques du député en précisant que la « boussole stratégique » n'a pas encore été adoptée par les 27 États membres de l'UE. Il propose d'organiser une réunion avec le Ministre Jean Asselborn afin d'informer davantage les députés à ce sujet.

Finalement, la majorité des députés présents lors de la réunion approuvent la prolongation de la participation du Luxembourg à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Le député Marc Goergen vote contre et le député Fernand Kartheiser s'abstient.

**2. Information trimestrielle des commissions parlementaires sur les missions actuelles avec participation du Grand-Duché de Luxembourg (Loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise)**

Le Ministre de la Défense, M. François Bausch, est d'avis qu'aucune observation supplémentaire n'est nécessaire pour ce point. Il rappelle aux députés de la présentation (en annexe) envoyée via courrier électronique reprenant le relevé de la participation du Grand-Duché à des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise.

La Secrétaire-administratrice,  
Fabiola Cavallini

Luxembourg, le 17 janvier 2022

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**